



IAEA

L'atome pour la paix et le développement

الوكالة الدولية للطاقة الذرية

国际原子能机构

International Atomic Energy Agency

Agence internationale de l'énergie atomique

Международное агентство по атомной энергии

Organismo Internacional de Energía Atómica

Vienna International Centre, PO Box 100, 1400 Vienna, Austria

Phone: (+43 1) 2600 • Fax: (+43 1) 26007

Email: Official.Mail@iaea.org • Internet: <http://www.iaea.org>

In reply please refer to: **A1.21.63**

Dial directly to extension: (+43 1) 2600-21265

Le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) présente ses compliments aux États Membres de l'AIEA et a l'honneur d'annoncer que la prochaine **cérémonie de présentation des traités** organisée par l'AIEA se tiendra le **16 septembre 2019** de 14 h à 15 h au Siège de l'AIEA, à Vienne (Autriche), pendant la soixante-troisième session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA.

La cérémonie vise à promouvoir l'adhésion universelle aux principaux traités multilatéraux dont le Directeur général de l'AIEA est dépositaire, notamment ceux qui ont trait à la sûreté et à la sécurité nucléaires et à la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires. À cet égard, comme les années précédentes, elle offre une occasion supplémentaire de déposer des instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion.

Cette année, la cérémonie de présentation des traités mettra en avant la Convention sur la sûreté nucléaire, la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs, la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et l'amendement à cette dernière.

On trouvera à l'annexe ci-jointe la liste des traités qui seront présentés à la cérémonie. Un bref aperçu de leurs objectifs et principales dispositions, ainsi que d'autres informations générales, figurent sur la page web de l'AIEA consacrée à l'événement : <https://www.iaea.org/resources/legal/treaties/treaty-event>. On trouvera également en annexe des informations sur les procédures d'adhésion à ces traités.

Les gouvernements des États Membres sont priés de faire savoir au Bureau des affaires juridiques de l'AIEA, le **23 août 2019** au plus tard, s'ils entendent profiter de la cérémonie pour déposer un instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion concernant les traités présentés, de sorte que les dispositions nécessaires puissent être prises. Le Bureau des affaires juridiques peut être contacté par téléphone (+43 1 2600 21500) pour toute précision ou question à ce sujet.

Le Secrétariat compte sur la participation des États Membres intéressés pour avancer sur la voie de l'adhésion universelle à ces traités importants.

Le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique saisit cette occasion pour assurer les États Membres de l'AIEA de sa très haute considération.



16 mai 2019

Pièces jointes (en anglais seulement) : Liste des traités qui seront présentés à la cérémonie

Informations sur les procédures communiquées par le Bureau des affaires juridiques